



## COMMUNE DE LUTRY DÉSAFFECTATION PARTIELLE DU COLUMBARIUM DU CIMETIÈRE DE FLON-DE-VAUX

Conformément aux articles 70 et suivants du Règlement sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres du 12 septembre 2012 (RDSPF), la Municipalité de Lutry informe toutes les personnes concernées par les niches à la ligne suivantes que leur désaffectation sera effectuée à partir du **15 août 2026**.

### Secteur B - Niches à la ligne B-113 à B-133

#### 1993

NOVERRAZ Henriette et Charles  
GAVILLET Marlyse  
MEYLAN Nelly

TESTUZ Fernand  
LAFFELY Jules et Rose

#### 1994

BOLOMEY Marcel  
CHAPUIS Albertine

RUFFIEUX Pierre  
MÄDER Alice Olga

#### 1995

BESSON Maurice  
CALIMANDRI Lucette  
BRUN Alexandre

KLEIN Rudolf et Liselotte  
BOLOMEY Claire et Emile  
DISERENS Charles

Les familles désirant récupérer les urnes ou les plaques fermant les niches doivent adresser leur demande, **par écrit**, à Police Lavaux, route de Lavaux 216, 1095 Lutry, **jusqu'au 10 août 2026** au plus tard. Passé ce délai, la Municipalité en disposera librement, conformément à l'article 70 du RDSPF. S'agissant des cendres, elles seront versées au Jardin du Souvenir.

LA MUNICIPALITÉ